



**19^{ème} RENCONTRE DU COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU AFRIQUE DE L'OUEST
ET DE LA REVUE ANNUELLE DES PAIRS POUR LA PROTECTION DES ENFANTS (RAO)
Accra, 09 – 11 novembre 2023**

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Réseau Afrique de l'Ouest pour la protection des enfants (RAO) est un mécanisme de coopération régionale pour la protection et la réintégration transnationale des enfants et jeunes migrants en difficulté. Tous les Etats Membres de la CEDEAO sont représentés au sein du RAO par leurs coordinations nationales, composées d'organisations de la société civile et de services étatiques.

La vision du RAO est de rendre l'espace ouest-africain sûr pour les enfants et les jeunes en mobilité. Il s'efforce de connecter de manière efficace et permanente les systèmes de protection nationaux des Etats Membres de la CEDEAO et de la Mauritanie pour mieux identifier, protéger, réintégrer et faire le suivi des enfants vulnérables qui se déplacent entre les pays de la sous-région.

La mission du RAO est de mobiliser et renforcer les capacités des acteurs en Afrique de l'Ouest, pour soutenir les enfants et les jeunes nécessitant une réintégration transnationale de manière harmonisée, sur la base d'une approche individualisée et respectueuse de leurs droits.

Soutenu par la CEDEAO et appuyé techniquement par le Service Social International - Afrique de l'Ouest (SSI-AO) le RAO représente un effort collectif qui vise non seulement à fournir des services aux enfants et aux jeunes en mobilité en difficultés mais aussi à déclencher des changements de politique (par la production continue d'évidences) qui prendront ce groupe d'enfants en considération.

Au cours des 15 dernières années, plus de 18 000 enfants et jeunes en mobilité, qui se sont retrouvés en difficulté à la suite de leur déplacement, ont bénéficié de services de protection délivrés plus de 1000 acteurs étatiques et non-étatiques membres du Réseau Afrique de l'Ouest, qui communiquent et collaborent.

Ces résultats ont été possibles grâce aux différentes collaborations nationales et transnationales établies entre les autorités étatiques, consulaires et les organisations de la société civile des 15 pays de la CEDEAO et la Mauritanie, avec la participation et le soutien de la Commission de la CEDEAO ainsi que l'appui financier de la Coopération suisse au développement et de l'Union européenne.

Le plus haut organe du Réseau Afrique de l'Ouest est le Comité de Pilotage, qui est composé des directeurs des ministères en charge de la protection des enfants des pays de la CEDEAO et de la Mauritanie, et du Département des Affaires Humanitaires et Sociales de la Commission de la CEDEAO. Il se réunit une fois par an pour examiner les progrès et définir de nouvelles orientations stratégiques.

En 2021, les réflexions du comité de pilotage ont permis de discuter et de convenir d'un modèle de rapport sur les résultats sur les bénéficiaires et les institutions à travers l'identification des indicateurs de mesure de ces résultats conformément au cadre de la revue annuelle des pairs sous



l'égide de la CEDEAO. L'objectif ultime recherché étant la fourniture de rapport sur les résultats sur les bénéficiaires et les institutions, il est nécessaire de faire un suivi des indicateurs et d'avoir les niveaux de référence pour la mesure de la progression de ces résultats.

En 2022, la réflexion a également permis de présenter le cadre des indicateurs de suivi, un outil développé pour faciliter la documentation des progrès du réseau conformément aux termes de la 17ème revue annuelle par les pairs. Le cadre a été présenté et rempli par tous les pays pendant la réunion, à l'exception du Cap-Vert, qui avait besoin d'un soutien et d'un renforcement de capacités pour mettre en œuvre et renforcer le RAO au niveau étatique et de la société civile.

La réalisation de l'exercice a permis de formuler les recommandations suivantes en vue d'une amélioration :

- Mettre en évidence les détails concernant l'éducation afin de disposer de données claires sur l'éducation permanente, la formation professionnelle et l'apprentissage (alphabétisation et formation professionnelle) dispensés aux enfants en mobilité.
- Séparer la mobilité interne de la mobilité transnationale.
- Mentionner la prise en charge psychologique pour gérer les problèmes de comportement.

Les résultats de ce travail seront partagés, afin de permettre au réseau de s'approprier les différents enseignements et les bonnes pratiques à reproduire.

OBJECTIFS

L'objectif de la réunion de cette année sera de définir les orientations stratégiques de l'année à venir ainsi que pour suivre la performance des États membres en matière de protection des enfants et des jeunes en mobilité à travers la revue annuelle, de partager les résultats des réalisations des pays membres au cours de l'année et de suivre par pays les indicateurs définis pour 2022-2025.

La réunion sera l'occasion de mieux identifier les enjeux et défis du suivi, et de faire le point sur les travaux en cours en vue de définir les orientations pour l'année suivante.

RESULTATS

Les principaux résultats attendus de cette rencontre sont :

- les progrès réalisés sont connus
- les progrès des pays Membres au cours de l'année sont partagés
- les stratégies et orientations annuelles sont définies et précisées
- les questions et les défis sont soulignés

METHODOLOGIE

Cette réunion comprendra des présentations, des sessions plénières, des groupes de travail.



LIEU ET PARTICIPANTS

La Réunion Annuelle du Comité de Pilotage se tiendra cette année à Accra au Ghana du 09 au 11 novembre 2023. Il connaîtra la présence d'une cinquantaine de participants composé de la Commission de la CEDEAO, des Directeurs et Directrices en charge de la protection des enfants, des organisations de protection des enfants membres du RAO et institutions partenaires

Partenaire local :

S.Aid

Support technique et facilitation :

Service Social International - Afrique de l'Ouest

Leadership

Division de la sécurité humaine et de la société civile, Direction des affaires humanitaires et sociales,

Département des affaires sociales et du genre, CEDEAO

Soutenu par :

Direction du développement et de la coopération (DDC)